

BILAN 2008 DE L'IDENTIFICATION EQUINE

Initialement l'identification a été mise en place dans un objectif de sélection, en association avec la certification des origines et le suivi des performances. Dernièrement, les besoins associés à l'identification ont évolué vers une logique de sécurité sanitaire. La réglementation a ainsi été modifiée pour rendre obligatoire l'identification de tous les équidés, puis progressivement le puçage.

Les données associées à l'identification sont centralisées dans la base SIRE (système d'information relatif aux équidés) des Haras nationaux, et constituent également un appui aux programmes de sélection, à la distribution des encouragements, et au développement de la connaissance dont la filière a besoin.

NOMBRE DE CHEVAUX ENREGISTRÉS

Le tableau 1 présente l'évolution des enregistrements entre 2000 et 2008 en fonction des catégories de chevaux. **Au total, plus de 100 000 équidés sont immatriculés au SIRE tous les ans** (attribution d'un n°SIRE suite à l'enregistrement de l'identification), avec 2 pics en 2002-2003 et 2008 liés à l'identification généralisée de chevaux d'origine non constatée (ONC, voir paragraphe suivant).

Pour les poulains issus de la monte, les immatriculations 2008 n'étant pas encore définitives, seules les évolutions entre 2000 et 2007 seront commentées car plus représentatives. Le nombre total de naissances est relativement stable, avec une légère croissance depuis 2004.

Côté chevaux de selle, les races de course sont en légère croissance (sauf en 2007), alors que les autres races françaises sont en léger recul, tandis que les races étrangères se sont fortement développées entre 2000 et 2007, en lien avec les reconnaissances de race successives.

Les poneys et chevaux de trait ont connu un recul important entre 2000 et 2007, très marqué jusqu'en 2004, avec un retour à une croissance légère depuis.

L'appellation « origines constatées » est attribuée aux équidés qui ne peuvent pas obtenir une autre appellation (non inscriptibles en stud-book). On note une augmentation en 2006 et 2007, liée à la monte libre (poulains issus d'étalons non approuvés).

Nombre d'équidés enregistrés au SIRE	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	évol 07/06	évol 07/06	2008
Poulains issus de la monte	83 819	81 496	82 814	84 479	82 664	83 436	83 747	84 333	1,3%	1,1%	82 980
Pas sang et Trotteur français	15 796	15 832	15 654	15 759	15 448	15 876	16 149	16 074	1,6%	-0,5%	15 551
Races ches selle (français)	14 658	14 637	14 638	14 707	14 724	14 562	14 468	14 385	-1,9%	-0,6%	13 806
Races ches selle (étrangers)	703	628	1 033	1 131	1 164	1 524	1 478	1 530	117,6%	3,4%	1 346
Poneys	4 798	4 606	4 840	3 747	3 582	3 817	3 506	3 818	-24,4%	3,1%	3 559
Traits	17 878	15 595	16 562	14 834	14 106	14 275	14 348	14 484	-18,1%	0,6%	14 100
Origines constatées			47	3 897	3 527	3 534	3 765	4 242	12,7%	4,8%	4 838
Origines non constatées	17 381	27 498	72 198	61 342	43 839	39 296	39 685	46 622	168,9%	17,9%	74 620
Chevaux encotés	4 170	3 368	4 840	4 982	8 197	8 720	7 009	7 815	87%	11,5%	8 414
TOTAL immatriculations	78 169	82 382	129 652	172 309	102 600	99 483	100 281	108 770	44,7%	8,5%	136 014

Tableau 1 : nombre de chevaux enregistrés au SIRE entre 2000 et 2008 (données au 18/04/2009)

L'augmentation des chevaux de races étrangères se retrouve également dans la croissance des enregistrements de chevaux importés, qui ont plus que doublé entre 2000 et 2008.

IDENTIFICATION ET POSE DE TRANSPONDEURS GÉNÉRALISÉES

L'identification a été rendue obligatoire pour tous les chevaux depuis le 31 décembre 2001. Après deux années de rattrapage intense en 2002 et 2003 (voir les chiffres ONC du tableau 1), le nombre d'immatriculations de chevaux ONC est resté supérieur à 40 000 entre 2004 et 2007.

La réglementation a rendu obligatoire le puçage de façon progressive depuis 2004, avec comme échéance finale le 1^{er} janvier 2008. Depuis cette date, tous les équidés stationnés sur le territoire français doivent être munis d'un transpondeur électronique. L'atteinte de l'échéance, associée à une importante campagne de communication auprès des détenteurs, a entraîné une explosion du nombre d'enregistrements d'équidés ONC et de pose de transpondeurs sur chevaux identifiés avant l'échéance (cf. tableau 2), à partir du dernier trimestre 2007, et qui s'est prolongée au cours du 1^{er} semestre 2008.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Transpondeurs	37 180	99 670	113 107	134 300	67 903	78 469

Tableau 2 : pose de transpondeurs sur chevaux déjà enregistrés

Début 2009, il resterait environ 50 000 équidés non identifiés sur le territoire français, sur un total estimé à 900 000. Une campagne d'information a été relancée début avril avec une information médias, et la distribution de 80 000 flyers et 4 500 affiches aux identificateurs (vétérinaires et centres techniques Haras nationaux). La campagne met en avant l'obligation réglementaire et les risques associés (amende de catégorie 3 de 450€), et le gage de reconnaissance et de sécurité que le puçage représente pour chaque cheval, résumés dans le slogan « Le puçage, c'est vital et obligatoire »

les Haras nationaux

Le puçage c'est vital et obligatoire !

Depuis le 1^{er} janvier 2008, tous les équidés doivent être obligatoirement puçés.

Offrez une garantie et une sécurité supplémentaire à votre cheval en le faisant puçer.

*Sous peine d'une amende de catégorie 3 de 450€

Contactez-nous au 0811 90 21 31 ou info@haras-nationaux.fr ou contactez votre vétérinaire

www.haras-nationaux.fr LES HARAS NATIONAUX, PARCE QU'IL Y A DES HOMMES ET DES CHEVAUX

des échanges de cartes ;

- la déclaration de naissance avec 31% des déclarations concernant les chevaux de sang effectués en ligne (ce mode de déclaration s'accompagne de réductions tarifaires) ;
- le lancement de la carte d'immatriculation (CI) web, avec 2 018 poulains nés en 2008 issus de déclaration de naissance internet qui on fait le choix d'une CI web.

En avril 2009, c'est un nouveau service permettant de calculer la somme à verser au SIRE pour l'obtention des papiers des produits qui a été ouvert. Tandis qu'il est prévu, pour cette même année, l'ouverture d'un service de consultation d'un argus du cheval.

RÉPARTITION DES ACTES D'IDENTIFICATION ENTRE LES IDENTIFICATEURS VÉTÉRINAIRES ET LES AGENTS DES HARAS NATIONAUX

En 2008, 4 122 identificateurs vétérinaires et 327 identificateurs des Haras nationaux ont effectué 334 102 opérations d'identification sur le terrain en relation avec le SIRE. 62% des opérations d'identification ont été effectuées par un vétérinaire et 38% par un agent des Haras nationaux contre 56% et 44% en 2007. Cette augmentation de la part des vétérinaires s'explique principalement par le nombre important d'identification d'ONC et de pose de puce sur chevaux déjà identifiés en 2008, activité historique des vétérinaires.

DÉMARCHES EN LIGNE

Les automatisations des démarches administratives SIRE ont continué à se développer en 2008, en particulier :

- l'inscription sur la liste des chevaux de sport avec 62% des inscriptions faites par internet ;
- la gestion des saillies avec 60% des déclarations de 1^{er} saut dématérialisées, avec une amélioration de la gestion

Les signalements de poulains sont majoritairement réalisés par les agents des Haras nationaux, mais la part des vétérinaires augmente (ouverture aux vétérinaires en 2006, avec 18%, et 29% en 2008). Cette saine concurrence, ne peut que bénéficier aux éleveurs. ■

Caroline TEYSSIER

% d'actes réalisés par les agents HN	Identification poulain de sang	Identification poulain de trait	Identification chevaux ONC	Signalement graphique	Pose de transpondeur
2005	96	74	9	17	41
2006	82	73	17	25	38
2007	77	73	21	30	41
2008	71	73	19	27	34

Tableau 3 : pourcentage